

Procès-verbal du conseil d'école extraordinaire du 05/12/2017

L'équipe enseignante : Mme Lamarque Martine (CP/CE1, directrice de Corronsac), Mme Le Meur (PS - directrice de Montbrun-Lauragais), Mme Savatier (MS), Mme Roquefort (GS/CP), Mme Auriol (CM2), Mme Julia (CE1/CE2),

Mme Chust (CE2/CM1), absente, excusée.

La municipalité de Corronsac : Mme Pugeault, (délégués aux affaires scolaires), Mme Subiela (Maire de Corronsac),

La municipalité de Montbrun-Lauragais : Mme Monier-Haouy (1ère adjointe au Maire de Montbrun-Lauragais), M. Rouget (délégué aux affaires scolaires), absent, excusé,

Les représentants des parents au Conseil des écoles : Mme Noirot, Mme Monmarson, Mme Jouannot, Mme Duborper, Mme Gonzalez, Mme Barthe, Mme Peron Bodin,

Le D.D.E.N. : M. Souren, absent, excusé

Madame l'inspectrice de l'éducation Nationale de la circonscription de Villefranche de Lauragais : Mme Mailho, absente, excusée.

Ordre du jour : Le maintien ou le changement des rythmes scolaires

1. Document préparatoire

Un document préparatoire au conseil des écoles du 9 novembre 2017 a été rédigé par la mairie de Corronsac.

Rythmes Scolaires : evaluation mairie, Votre avis nous interesse :

4,5 jours		4 jours	
points positifs	points de vigilance	points positifs	points de vigilance
Cinq ½ journées scolaires le matin plus propices à l'apprentissage des enfants (Selon certaines enquêtes), journées scolaires moins soutenues pour les classes élémentaires	Les points positifs cités ci contre ne s'appliquent pas aux maternelles	repos de l'enfant le mercredi (selon organisation des familles)	Changement de rythme tous les 5 ans sans réelle évaluation → pas admissible
Découverte d'activités nouvelles (sportives, culturelles) gratuites pour les familles dans le cadre du PEDT	inscriptions individuelles par petits groupes (8 à 12 selon activités)		remise en cause des PEDT (pause méridienne raccourcie)
Participation des bénévoles, associations ou intervenants extérieurs aux activités périscolaires	difficultés de recruter des animateurs ou jeunes pour des PEDT (exemple des services civiques)		Remise en cause d'une dynamique au sein de nos communes rurales (bénévolat, inter générationnel, emploi jeunes, associations)
Construction d'une culture commune entre les différents acteurs			
Pause méridienne de 2 heures permettant le maintien de 2 services au niveau restauration scolaire	Gestion des absences des agents + contraignante (2 personnes restauration scolaire, 2 personnes garderie)		retour d'une pause méridienne à 1h 30 → retour à 1 seul service de restauration scolaire ou temps de repas écourté
ALSH moins cher si ½ journée pour les parents et la collectivité (Mairie - SICOVAL), taux encadrement moins contraignants	Peu d'enfants participant aux ALSH le mercredi après midi (5 ou 6 sur Corronsac)		Remise en cause taux d'encadrement dans les ALSH → couts supplémentaires
			Nécessite consensus au sein du territoire (SICOVAL, Conseil Départemental pour les transports)
Maintien du fond de soutien dans le cadre du PEDT (50 € par enfant) - A confirmer pour 2019 et suiv.	Maitrise des coûts dans le cadre du PEDT (intervenants, associations extérieures)		Plus aucun fond de soutien pour le PEDT
Augmentation du temps de présence des agents communaux (moins de précarité)	Charge supplémentaire dans le budget communal pouvant avoir un impact important dans le cadre de la suppression des contrats aidés. (Peut avoir un impact sur tarif garderie)	maitrise des coûts si école fermée le mercredi	
	Morcellement du temps de travail des agents (avec le mercredi en +)		
***** avis des parents *****			

2. Les parents d'élèves élus au conseil des écoles

Une enquête a été menée par les parents d'élèves élus auprès des parents des écoles de Montbrun-Lauragais et de Corronsac : 47 familles ont répondu, 30 pour un maintien des 4,5 jours de classe, 14 pour un passage à 4 jours de classe et 3 n'avaient pas d'avis favorable pour les rythmes scolaires 4,5 jours ou 4 jours.

Les observations des parents favorables au maintien des 4,5 jours par semaine sont :

- La difficulté du mode de garde sur une journée entière le mercredi,
- Le bénéfice des apprentissages le mercredi matin plutôt que les après-midis qui seraient rallongés en cas de passage à 4 jours,
- L'impossibilité pour les enfants de se reposer le mercredi matin lorsque les deux parents travaillent et n'ont pas de relais à proximité,
- La remise en place d'un seul service de cantine (le temps de la pause méridienne étant raccourci) ou le fait de presser davantage les enfants en cas du maintien de 2 services.
- Inquiétudes de certains parents en cas de passage à 4 jours par rapport au centre de loisirs si Pompertuzat reste à 4,5 jours (l'ALSH étant situé dans les locaux de l'école).

Les retours des parents favorables à un retour à 4 jours sont :

- Le bénéfice d'une coupure dans la semaine pour les enfants,
- La réduction des temps de garderie sur les 4 jours de la semaine,
- La facilitation pour les prises de rendez-vous médicaux les mercredis.

Les parents d'élèves élus se prononcent donc favorables au maintien des 4,5 jours de classe.

3. Les conseils municipaux

Le conseil municipal de Montbrun-Lauragais a voté pour le maintien des 4,5 jours. Les arguments sont similaires à ceux des parents des écoles.

Le conseil municipal de Corronsac a voté pour le maintien des 4,5 jours en fonction des arguments avancés dans le document préparatoire. Les études montrent que le rythme scolaire de 4,5 jours est adapté aux enfants. De plus, le travail sur les activités périscolaires du PEDT serait être remis en cause.

Il a été mis en évidence que les écoles dépendaient également du CLSH de Pompertuzat dirigé par le SICOVAL. Une Commission du SICOVAL à laquelle les maires ont participé sont pour le maintien des 4,5 jours.

4. Les écoles

Les enseignantes de l'école de Corronsac : cycle 2 et cycle 3

3 enseignantes sur 4 de l'école de Corronsac sont favorables au maintien des 4,5 jours des écoles de Corronsac. La matinée est favorable aux apprentissages. Les élèves de cycle 2 sont toutefois fatigués dès le mercredi.

Les enseignantes de l'école de Montbrun-Lauragais : cycle 1 et début cycle 2

Les enseignantes sont très favorables au retour aux 4 jours d'école plus adaptés au rythme des enfants de cycle 1.

5. Le vote

Pour le maintien des quatre jours et demi de classe : 11

Pour le retour aux quatre jours de classe : 3

Abstention : 1

Les horaires de l'école seront répartis sur quatre jours et demi, conformément au vote majoritaire.

Les directrices du RPI : Mme Lamarque et Mme Le Meur